

NOYAU DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE POUR REFORME
DE SECTEURS DE SECURITE

RSS

PROVINCE DU SUD KIVU

**RAPPORT NARRATIF DES ACTIVITES A L'OCCASION
DE LA COMMEMORATION DU 60^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE
L'HOMME**

10 DECEMBRE 2008

INTRODUCTION

Le présent rapport est le contenu d'une série d'activités exécutées à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme le 10 Décembre 2008. Il s'agit de la conférence-débat qui avait comme thème «Droits humains pour les femmes, Droits humains pour tous », match de football entre la société civile et la police ainsi que la distribution des dépliants.

Nous tenons à remercier IDASA pour l'appui financier accordé au noyau du Sud Kivu pour la réalisation de ces activités. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à Monsieur James CARNEGIE Représentant de IDASA en RDC, Madame Janine RAUCH de IDASA, Monsieur Guillaume MBWEBE Coordonnateur de IDASA et Monsieur Didier chargé des finances pour leurs soutiens dans la réalisation de ces activités.

Nous remercions également à Monsieur l'Inspecteur Provincial de la Police nationale congolaise du Sud Kivu, le Général Gaston LUSEMBO SEMILAKA, Monsieur l'inspecteur provincial adjoint de la PNC le colonel Justin BOLUWA et Madame Vénantie BISIMWA pour leurs implications personnelles dans ces activités.

Pour le noyau

Jean pierre MIHIGO

Idaya MWASSA

Emmanuel RUGARABURA

Me Loochi KIZUNGU

Solange MULINGANYA

Charles SADI

1. Les Objectifs

Les objectifs suivants ont motivé la réalisation de ces activités :

1. Objectif global : contribuer à la promotion d'une culture valorisant la dignité et l'accès à une justice équitable pour tous.
2. Objectifs spécifiques :
 - Susciter un débat sur la protection des droits de l'homme
 - Mener une sensibilisation sur la DUDH
 - Réunir dans un même cadre les acteurs clés qui interviennent dans le secteur de sécurité et impliqué dans les questions des droits humains au Sud Kivu
 - Améliorer la collaboration entre la population, la police et les autres institutions du secteur de sécurité.

2. Les Stratégies de réalisation

Pour réaliser ces activités ci-dessous, les stratégies suivantes ont été utilisées :

- la tenue des réunions préparatoires (trois au total)
- la présence de quelques délégués de territoire (kabare et walungu)
- distribution des dépliants sur la vision de la Société Civile de la réforme de la police
- organisation d'une conférence débat avec deux exposés animés par l'inspecteur provincial adjoint de la PNC et une femme leaders, activiste des droits humains
- organisation d'un match de football entre la police et la société civile
- la tenue d'une réunion d'évaluation

3. Les activités réalisées

Les activités suivantes ont été réalisées :

1. Trois réunions préparatoires
2. le voyage de délégués des territoires
3. la distribution des dépliants sur la vision de la société civile pour la réforme de la PNC
4. Une conférence débat à deux exposés
5. Un match de football entre la police et la société civile
6. la réunion d'évaluation

1. Trois réunions préparatoires

Trois réunions préparatoires ont été tenues, à l'issue desquelles toutes les dispositions organisationnelles liées aux aspects logistiques, scientifiques et financiers ont été prises.

La répartition des tâches a été effectuée de la manière suivante :

- réalisation des activités : toute l'équipe du noyau RSS du Sud Kivu
- modération des activités : Mr Jean Pierre MIHIGO, point focal du noyau
- modération de la conférence débat : Ms Solange MULIGANYA et Jean Pierre MIHIGO
- Expertise Scientifique : Me Loochi KIZUNGU et Emmanuel RUGARABURA
- Logistique et finances : Ms Idaya MWASSA
- Production des rapports : Charles SADI

2. Le voyage des délégués des territoires

Quatre personnes ont fait le déplacement des territoires plus précisément deux personnes du territoire de Walungu et deux personnes du territoire de Kabare avec pour objectif d'assister et contribuer à la réussite de ces activités.

Elles ont été prises en charge par le noyau et leurs participations étaient visibles tout au long du déroulement des activités.

3. La distribution des dépliants sur la vision de la société civile sur la réforme de la PNC

Au total, 528 dépliants ont été distribués aux participants lors de la conférence débat et du match de football entre la police et la société civile. Il s'agit des participants issus de la Société Civile et les acteurs de secteur de sécurité.

4. La conférence débat

La conférence débat a été tenue sous la modération de Madame Solange MULINGANYA et Monsieur Jean Pierre MIHIGO.

Le thème principal de la conférence était : « Droits Humains pour les femmes, Droits Humains pour tous ».

La conférence-débat a connu la présence de deux orateurs à savoir :

- Mr BOLUWA BOKANGA Justin, Inspecteur Provincial Adjoint chargé de l'Administration et logistique qui a exposé sur « l'implication de la PNC dans la promotion de la dignité et de la justice pour tous au Sud kivu : forces, faiblesses, menaces et opportunité ».
- Madame Vénantie BISIMWA, Coordinatrice de RFDP qui a exposé sur « Etat de lieux des résultats obtenus par les femmes du Sud Kivu dans la lutte pour la promotion et le respect de leurs droits : quelques garanties pour le lendemains meilleurs ».

Concernant le premier exposé, Mr l'inspecteur provincial Adjoint a introduit son sujet par la définition classique de la police qui vient du concept grec « polis » qui signifie « cité » et Policier veut dire l'habitant de la cité qui a pour rôle la sauvegarde des valeurs citoyennes.

Il a par la suite parlé de l'aperçu historique de la PNC de 1885 en passant par 1959 jusqu'en 2002 où le Président Joseph KABILA signera un décret loi N° 002/2002 du 26 janvier 2002 portant institution, organisation et fonctionnement de la Police Nationale congolaise.

L'orateur a parlé également de la mission, organisation et structure de la police nationale congolaise.

Pour terminer, l'orateur Monsieur l'inspecteur provincial adjoint a parlé de forces, faiblesses, difficultés et a donné quelques suggestions que voici :

- Que la communauté internationale s'investisse encore une fois pour doter la police de moyens de transport approprié à tous les milieux ;
- Que la société civile soit l'interprète de la police auprès de l'Assemblée provinciale pour qu'un budget soit alloué à l'inspection provinciale pour l'exécution de ses missions et l'entretien de son charroi ;
- Que la société civile sensibilise la population vis-à-vis de ses responsabilités et de son implication dans la sécurisation de la province ;
- Que la société civile s'investisse aussi pour la dotation aux éléments de la police d'équipements appropriés pour des interventions pendant les périodes pluvieuses.

Quant au deuxième exposé, madame la Coordinatrice de RFDP a introduit son sujet par dire que l'institutionnalisation des droits humains en 1948 par les nations unies visait à limiter l'oppression, l'exploitation de l'Etat sur les individus mais c'est la responsabilité de

l'Etat que les droits de tous et de chacun soit respectés dans le pays.

Elle en suite donné quelques étapes de la lutte pour les droits des femmes que voici :

- le mouvement dit féminisme, c'est un mouvement à l'origine identifié comme mouvement des femmes qui avait permis de bousculer des pratiques et des lois visant à écarter la femme. Le féminisme s'entend comme une prise de conscience de la subordination de la femme dans la société qui appelle la décision d'agir pour plus d'équité.
- Les Nations Unies ont adopté plusieurs déclarations, et conventions en faveur de l'amélioration de la jouissance de droits par les femmes. Il existe la déclaration sur les droits politiques des femmes, la déclaration sur la discrimination de la femme, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, le plan d'action de Beijing, la résolution 1321 du Conseil de Sécurité.

Pour terminer, l'oratrice a donné un tableau sombre dans la représentation de la femme à la gestion des affaires publiques. Dans le gouvernement provincial, il y a 30% des femmes, 8% à l'assemblée provinciale, aucune dans la magistrature provinciale et aucune comme autorité académique. Elle se réjouit de la dernière nomination des femmes dans le territorial dans la province du Sud Kivu où on retrouve actuellement les femmes à la tête de la mairie et toutes les communes de la ville de Bukavu et aussi dans l'administration des territoires.

5. Le match de football

Le match de football s'est joué entre la société civile et la police au stade de l'EDAP/ISP, la police a ouvert le score et se fait rattraper par la société civile. Le match s'est soldé sur le score de 3 buts à 1 en faveur de la Société civile.

Après le match un prix a été octroyé aux deux équipes et un verre de fraternité a été partagé.

6. La réunion d'évaluation

Après les activités, une réunion d'évaluation s'est tenue le 11 Décembre 2008 en présence de toute l'équipe du noyau et en conclusion tous les membres ont été satisfait du déroulement des activités et ils ont soulevé quelques difficultés observées pendant le déroulements que voici :

- Les manifestations ont commencé avec un léger retard suite aux menaces de pluie
- Plusieurs manifestations dans la ville en rapport avec la commémoration

En conclusion, le noyau du Sud Kivu n'a pas connu beaucoup de difficultés dans la réalisation des activités ci haut citées, néanmoins il souhaiterait que de telles initiatives continuent pour l'émergence de droits humains dans notre pays en général et la province du Sud Kivu en particulier qui connaît d'ailleurs beaucoup de problèmes liés à l'insécurité.

Les activités réalisées ont suscité un engouement et un intérêt manifeste auprès des acteurs de la société civile et ceux de secteur de sécurité plus particulièrement les policiers.

Le noyau encourage ce partenariat existant déjà entre lui, la police nationale congolaise et IDASA pour la réforme du secteur de sécurité.

Le noyau remercie IDASA pour son appui financier dans la réalisation de ces activités.

Fait à Bukavu, le 16 Décembre 2008

Charles SADI OMARI SIMBI

Rapporteur